

Projet Lovaganza: Spielberg oblige les promoteurs à se rétracter



Il y a quelques semaines, en entrevue avec *La Presse*, Mark-Érik Fortin et Karine Lamarre ont répété que Spielberg était un ami du couple Gagnon, qui l'avait rencontré au moins deux fois en Californie. Le porte-parole du cinéaste, Marvin Levy, avait cependant démenti cette affirmation, soulignant que M. Spielberg, très sollicité, appuie très peu de projets.

Photo: AFP



Isabelle Ducas

Agence France-Presse

Après avoir recueilli au moins 8,5 millions auprès de centaines de québécois, en affirmant avoir l'appui de Steven Spielberg et d'autres vedettes, les promoteurs du projet Lovaganza ont dû se rétracter publiquement : dans une lettre à leurs investisseurs, ils reconnaissent que le réalisateur de *Jurassic Park* et d'*Indiana Jones* « n'est pas associé à Lovaganza ni ne le soutient ».

Ce sont vraisemblablement les avocats de Steven Spielberg qui ont exigé cette rectification de la part de Mark-Érik Fortin et de Karine Lamarre, responsables du financement de Lovaganza.

Dans des documents de sollicitation et lors de rencontres avec des investisseurs potentiels, le couple de la Rive-Sud de Montréal prétendait que le célèbre cinéaste était un « ami » de Lovaganza, qui conseillait Jean-François et

Geneviève Gagnon, les réalisateurs et producteurs du projet de film qu'ils tentent de vendre à un studio hollywoodien.

Il y a quelques semaines, en entrevue avec *La Presse*, Mark-Érik Fortin et Karine Lamarre ont répété que Spielberg était un ami du couple Gagnon, qui l'avait rencontré au moins deux fois en Californie.

Le porte-parole du cinéaste, Marvin Levy, avait cependant démenti cette affirmation, soulignant que M. Spielberg, très sollicité, appuie très peu de projets. Après les questions de *La Presse*, ses avocats se préparaient à prendre les mesures nécessaires pour que cesse l'utilisation non autorisée de son nom, avait ajouté M. Levy.

« Suite à une récente enquête de certains médias montréalais, les représentants de M. Steven Spielberg nous ont sommés de cesser de faire mention de son nom à titre d'ami et de collaborateur du projet Lovaganza », explique la lettre envoyée aux investisseurs, avec copie conforme aux représentants du cinéaste.

« Bien que M. Spielberg ait interagi avec Jean-François et Geneviève Gagnon sur un plan personnel, nous n'avions pas la permission d'écrire ni de déclarer que M. Spielberg était associé à la franchise d'aucune façon que ce soit. » - Extrait d'une lettre envoyée aux investisseurs

Une lettre similaire a été envoyée pour démentir la participation à Lovaganza des producteurs Kathleen Kennedy, présidente de Lucasfilm (*Star Wars*), et son conjoint Frank Marshall (*E.T.*, *Back to the Future*), de proches collaborateurs de Steven Spielberg.

Des documents de sollicitation mentionnaient que Lovaganza avait commencé un partenariat avec la Kennedy/Marshall Company en octobre 2012, ce qui se révèle faux.

BONO NON PLUS...

Les promoteurs ont aussi faussement prétendu avoir l'appui du chanteur du groupe U2, Bono, et de l'organisme de charité qu'il a fondé, ONE. « Bono n'est pas lié à ce projet et n'y participe pas », a confirmé par courriel un porte-parole de l'artiste, Brídín Murphy Mitchell.

L'avocat de Julian Lennon a donné une réponse semblable. Le chanteur et photographe, fils de John Lennon, était présenté dans les documents de Lovaganza comme le « parrain » de la Fondation Lovaganza, ce que Me Tahir Basheer a démenti en son nom.

Il a été impossible de vérifier si les dirigeants de Lovaganza ont reçu des mises en demeure officielles de la part des avocats des producteurs hollywoodiens et d'autres personnes faussement associées à leur projet. Ils n'ont pas répondu à nos demandes d'entrevue.

PROMESSE DE RENDEMENT : 900 %

Depuis cinq ans, au moins 650 petits épargnants ont avancé plus de 8,5 millions aux promoteurs de Lovaganza, qui promettent de leur rembourser jusqu'à 10 fois la somme prêtée, à la signature d'un contrat avec un grand studio de production, soit un rendement de 900 % - vous prêtez 1000 \$, on vous remet 10 000 \$.

Les créateurs de Lovaganza prévoient une série de neuf films tournés sur tous les continents racontant l'histoire de héros qui sauvent l'univers. Les profits de ces films doivent servir à financer des festivités partout dans le monde et une fondation pour améliorer la vie de tous les enfants de la Terre d'ici 2035 et celle de tous les humains d'ici 2050, disent-ils.

Ils prétendent que la franchise Lovaganza générera des revenus de 90 milliards par année. À titre de comparaison, les revenus combinés des huit plus grandes banques canadiennes s'élèvent à 7,8 milliards pour 2014.

Des investisseurs déplorent que, après tout ce temps et avec les sommes considérables recueillies, il n'y ait toujours pas de films ni de projets humanitaires ni évidemment de rendement pour les investisseurs, tel que promis. Et que les millions amassés aient servi à soutenir le train de vie du couple Gagnon, à Hollywood et en voyage partout dans le monde, où ils ont fait du repérage et tourné des bouts d'essai pour leurs films.

ENQUÊTE : CONCLUSION IMMINENTE

L'Autorité des marchés financiers (AMF) enquête sur Lovaganza et a fait bloquer les comptes bancaires de trois organisations et huit personnes liées au projet depuis juin 2014, alléguant que l'argent investi serait envoyé à l'étranger ou dilapidé. Une ordonnance leur interdit aussi de solliciter des investisseurs, puisqu'ils ne détiennent pas les permis nécessaires.

Mais la sollicitation se poursuit. L'AMF évoquait en mai 2014 des sommes de 1,75 million recueillies auprès de 106 individus et 9 sociétés. Or, en mars dernier, les promoteurs disaient avoir amassé 8,5 millions auprès de 650 prêteurs.

Pour contourner l'ordonnance de blocage des comptes, ils se serviraient de banques américaines.

« Comment se fait-il que ça soit si long ? », demande une personne qui s'est adressée à l'AMF en décembre 2012 pour dénoncer les agissements des dirigeants de Lovaganza. « Pendant tout ce temps, ils ont continué à ramasser de l'argent et à victimiser des personnes de leur entourage. »

L'AMF s'apprête à conclure son enquête, selon son porte-parole, Sylvain Théberge. « De tels délais ne sont pas anormaux dans des dossiers aussi complexes, dit-il. Nous avons entendu plusieurs témoignages sur cette affaire. »

Les enquêteurs peuvent transmettre des dossiers aux corps policiers, s'ils estiment que des accusations criminelles devraient être déposées, explique M. Théberge. L'AMF collabore aussi avec ses vis-à-vis des États-Unis quand c'est nécessaire.